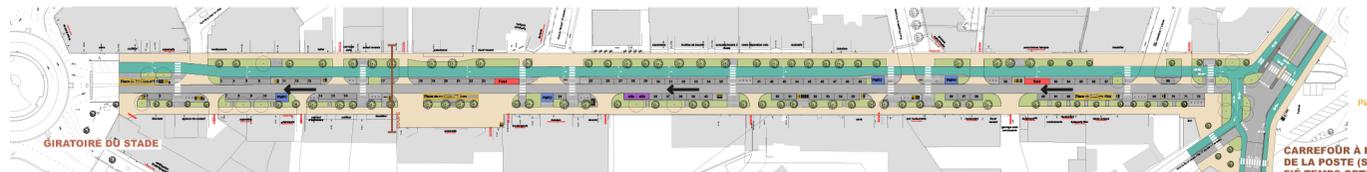


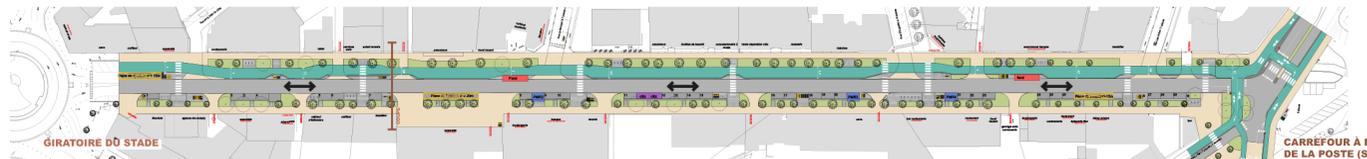
# Scénarios - Avenue du Comte Vert

## Scénario n°1: Bidirectionnelle Est - rue sens unique sortant



CARREFOUR À FEUX DE LA POSTE (SIMPLIFIÉ TEMPS OPTIMISÉ)

## Scénario n°2: Bidirectionnelle Est - rue double sens



CARREFOUR À FEUX DE LA POSTE (SIMPLIFIÉ)

## Scénario n°3: Unidirectionnelle - rue sens unique sortant

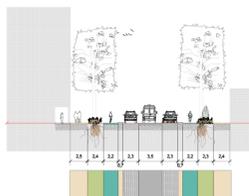
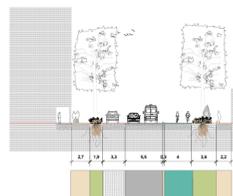
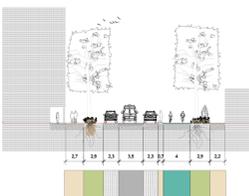


CARREFOUR À FEUX DE LA POSTE (PEU DE MODIFICATION)

Scénario n°1 - 1/100'

Scénario n°2 - 1/100'

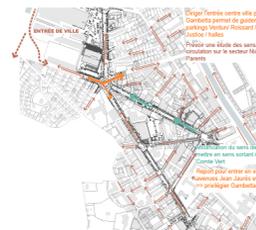
Scénario n°3 - 1/100'



Sens unique voiture sortant  
Piste cyclable continue de 4m de largeur (rétroclassement 3,2m)  
83 places de stationnement  
Stationnement sur les deux côtés de la voirie : conflit d'un côté avec l'ouvrage cyclable  
Bidirectionnelle positionnée côté quartier habité  
Carrefour simplifié: conserver des feux pour gérer le carrefour  
Prolonger la bidirectionnelle jusqu'au giratoire de la poste et/ou faciliter la traversée cyclable pour rejoindre l'unidirectionnelle  
Les ordures ménagères sont intégrées entre les espaces de stationnement

Conservation du double sens de circulation  
Piste cyclable continue de 4m à 3m de largeur  
Présence de nombreux rétroclassements  
40 places de stationnement côté ouvert uniquement  
Bidirectionnelle positionnée côté quartier habité  
Carrefour simplifié: conserver des feux pour gérer le carrefour  
Prolonger la bidirectionnelle jusqu'au giratoire de la poste et/ou faciliter la traversée cyclable pour rejoindre l'unidirectionnelle  
Mise en place de chicanes pour les emplacements des ordures ménagères

Sens unique sortant  
Piste cyclable continue de 2,2m (ponctuellement 1,7m)  
86 places de stationnement  
Des stationnements de part et d'autre des ouvrages cyclables  
Conflits des deux côtés avec les ouvrages cyclables  
Desserte cyclable des deux côtés  
Carrefour simplifié: conserver des feux pour gérer le carrefour  
Prolonger la bidirectionnelle jusqu'au giratoire de la poste et/ou faciliter la traversée cyclable pour rejoindre l'unidirectionnelle



Report de 200 v/h/m<sup>2</sup> max vers le centre ville à répartir entre Gambetta et Jean Jaures qui ne sont pas en limite de capacité (actuellement 400 v/h/m<sup>2</sup> max sur Jean Jaures et 200 v/h/m<sup>2</sup> max sur Gambetta).

Sens unique vers le giratoire : simplifie le carrefour de la Poste et pénalise les entrées vers le centre-ville plutôt que les sorties

**Circulation cyclable**  
Largeur des aménagements cyclables et linéaires  
Connexion aux aménagements existants/futurs  
Interaction avec le stationnement  
Interaction avec les véhicules

**Incidences sur les espaces existants**  
Circulation piétonne  
Incidence sur le plan de circulation  
Incidence sur l'offre de stationnement  
Incidence sur les livraisons  
Collecte des ordures ménagères  
Arbres  
Qualité paysagère

